

AFFAIRE N° 17. - Approbation de diverses installations téléphoniques.

LE MAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Je vous demande de bien vouloir approuver les installations téléphoniques ci-après :

- Installation d'un poste téléphonique à l'Ecole des Filles de Montgaillard n° 21.36.31 ..... 30 000 Frs CFA
- Installation d'un poste supplémentaire à l'Ecole des Garçons de Montgaillard n° 21.35.12 ..... 9 264 Frs CFA
- Installation tab. 2 + 6 et 6 postes supplémentaires au Centre Médico-Scolaire rue Jules Olivier, Saint-Denis poste n° 21.15.98 41 963 Frs CFA
- Installation d'un poste téléphonique n° 21.14.66 à l'Ecole des Filles le Chaudron - Sainte Clotilde ..... 30 000 Frs CFA

Mesdames et Messieurs, je mets la question aux voix.

Adopté à l'unanimité.